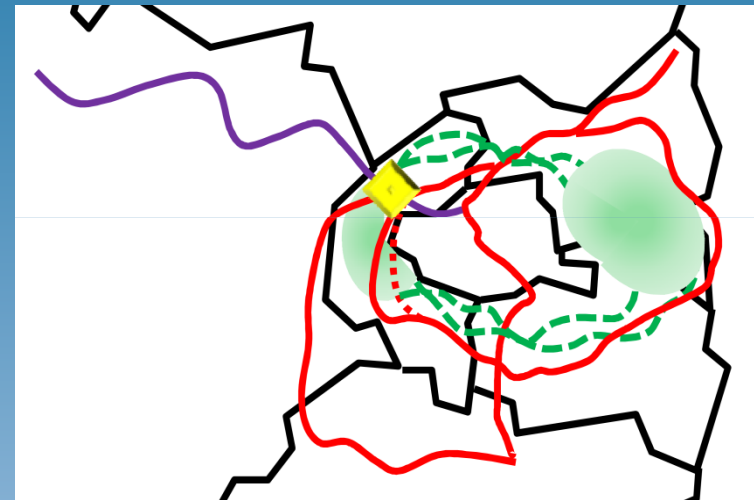


***RER E, Arc Express, Réseau  
de transport public du  
Grand Paris : quelles gares  
à La Défense-Nanterre ?***



# Michel GAILLARD

## Président de séance

Président de la Commission particulière du débat public  
sur le projet de prolongement du RER E à l'ouest

## Le déroulement de la réunion

Présentation des principes et des caractéristiques du débat public

Présentation des trois projets et des gares envisagées sur le territoire de La Défense-Nanterre

Les premières réflexions sur le projet de Ligne Nouvelle Paris-Normandie

Quelques observations sur les flux à La Défense/Nanterre

Echange et débat – questions écrites et orales aux maîtres d'ouvrage

## Qu'est-ce qu'un débat public ?

➤ *Le cadre réglementaire :*

- *code de l'Environnement*

➤ *L'objectif :*

- faire **participer le grand public** à l'élaboration des projets d'aménagement d'intérêt national **en amont** de l'élaboration précise du projet et de la décision de le réaliser,
- entendre **les avis et propositions** du public,
- les **faire connaître** au maître d'ouvrage et au public.

➤ *La Commission nationale du débat public (CNDP)*

- autorité administrative indépendante,
- saisie par les maîtres d'ouvrage des grands projets d'aménagement
- organise ou non un débat public.



## Trois débats coordonnés

### ✓ Prolongement du RER E à l'ouest :

co-saisine par RFF et le Stif le 18 décembre 2009 ; décision de la CNDP le 3 février 2010

### ✓ Arc Express :

saisine le 9 juillet 2009 par le Stif ; décision de la CNDP le 2 septembre 2009

### ✓ Réseau de transport public du Grand Paris :

article 3-IX de la loi n° 2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris :

« La CNDP lance *conjointement* la procédure de débat public relative au schéma d'ensemble du réseau de transport public du Grand Paris et celle relative à Arc express »

### → Décision de la CNDP :

- **trois débats publics coordonnés** sur les projets de transport ferrés en Île-de-France.
- **des réunions publiques communes** sont organisées.

## Qui anime le débat ?

*Les Commissions particulières du débat public (CPDP) nommées par la CNDP :*

- sur le prolongement du RER E à l'ouest

*quatre membres ; président : Michel GAILLARD*

- sur Arc Express

*sept membres ; président : Jean-Luc MATHIEU*

- sur le réseau de transport public du Grand Paris

*douze membres ; président : François LEBLOND*

*Leur mission : animer les débats publics en veillant au respect de trois principes*

a) **ouverture** à tous

b) **transparence** du débat et équivalence des participants

c) **respect** des règles d'un débat démocratique

## Quelle est la place du maître d'ouvrage dans un débat public ?

- *Elaboration du dossier de présentation du projet*
- *Présentation du projet et réponse aux questions du public*
- *Prise de décision à l'issue du débat*

# Comment participer aux débats publics ?

## . LES SITES INTERNET

*[www.debatpublic-rer-e.org](http://www.debatpublic-rer-e.org)*

*[www.debatpublic-arcexpress.org](http://www.debatpublic-arcexpress.org)*

*[www.debatpublic-reseau-grandparis.org](http://www.debatpublic-reseau-grandparis.org)*

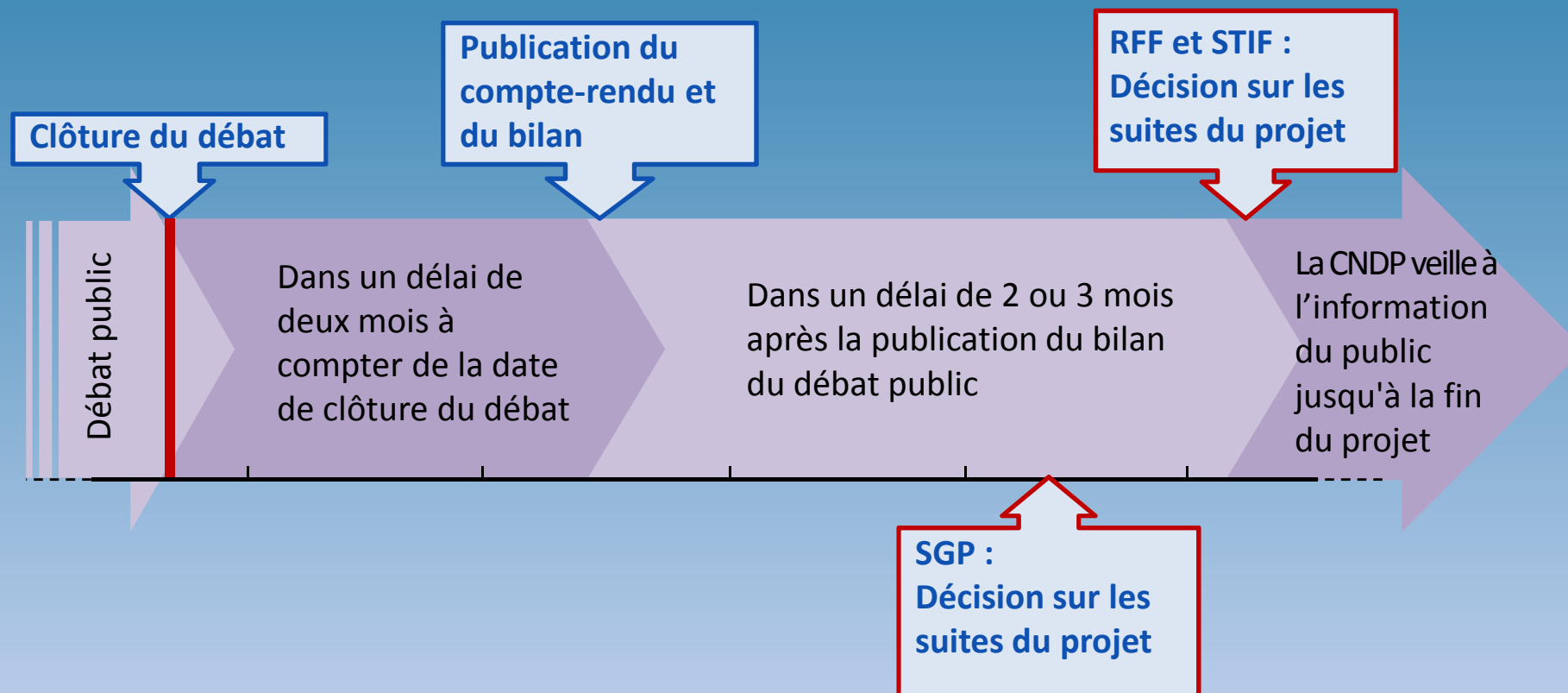
## . LES RÉUNIONS PUBLIQUES

## . LES CAHIERS D'ACTEURS

*pour les personnes morales*



## Que se passe-t-il après un débat public ?



# Présentation du projet de prolongement du RER E vers l'ouest

RFF - STIF

# Présentation du projet Arc Express

## STIF

# Présentation du projet de Transport public du Grand Paris SGP

# Jean-Pierre DUPORT

Président du comité de pilotage du projet de Ligne Nouvelle Paris-Normandie

# Jean-Claude Ruysschaert

Directeur régional et interdépartemental de l'équipement et de  
l'aménagement d'Ile-de-France

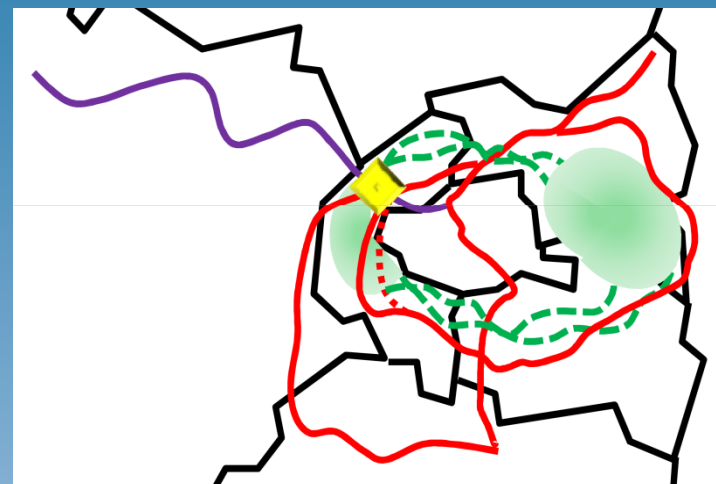
## Les règles du débat public

***La CPDP qui anime les réunions publiques doit veiller à leur bon déroulement.***

*Chacun est prié de respecter quelques règles :*

- **attendre** de disposer d'un **micro** pour s'exprimer ;
- ne prendre la parole qu'**après y avoir été invité par le président de séance** ;
- **se présenter** avant de poser sa question ou de donner son avis ;
- **argumenter** les opinions et propositions formulées ;
- respecter un temps de parole d'environ **trois minutes**.

***RER E, Arc Express, Réseau  
de transport public du  
Grand Paris : quelles gares  
à La Défense-Nanterre ?***





## Prochaines réunions des débats publics

### **Prolongement du RER E à l'ouest**

**lundi 22 novembre,  
19h, à Nanterre**  
*Espace Chevreul,  
97 avenue de la Liberté*

### **Arc Express**

**jeudi 25 novembre,  
20h, à Arcueil**  
*Espace Jean Vilar,  
1, rue Paul Signac*

### **Réseau de transport public du Grand Paris**

**mardi 23 novembre,  
20h, à Massy**  
*Gymnase de Villaine,  
Rue Georges Mandel*